

HE2B Institut pédagogique DEFRE*1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification***BACHELIER - NORMALE SECONDAIRE – Sciences économiques et sciences économiques appliquées****Activités d'intégration professionnelle (épreuve terminale)****30 ECTS, 380H****2018, Q: 1,2****SSE.AIP.B300***Unité d'enseignement obligatoire - langue française***Activités d'apprentissage:**

SSE.STAG.B310 - Séminaires de méthodologie générale propre au Secondaire et Stages pédagogiques

SSE.TTFE.B330 - Travail de fin d'études

SSE.AFPR.B340 - Ateliers de formation professionnelle

Enseignants:

Max Bienfait, Christophe Chanoine, Sophie Deltombe, Yamina Elfahsi, Véronique Fernandez, Pascale Gérard, Frédéric Husson, Eric Robette

Acquis d'apprentissage intermédiaires:

- Renforcer et affiner les acquis d'apprentissage de l'UE AIP.B200 et plus particulièrement:
 - L'adoption d'une posture d'enseignant dans des contextes et situations professionnels réels et variés ;
 - La conception de séquences d'enseignement-apprentissage diversifiées, adaptées et efficaces qui visent la réduction des inégalités scolaires et la lutte contre l'échec scolaire ;
 - La rédaction personnelle et efficace de préparations de séquences d'apprentissage étayées, complètes et structurées ;
 - La conduite ajustée de séquences d'enseignement-apprentissage et la régulation de ses pratiques ;
 - L'instauration et le maintien d'un climat de classe propice aux apprentissages ;
 - L'adaptation de sa communication orale face à différents publics.
- Discuter et échanger à propos de ses pratiques et choix pédagogiques et construire des savoirs d'action grâce à une posture réflexive constante, pertinente et profonde ;
- Présenter, discuter et défendre un dispositif pédagogique original testé et construit à partir d'une problématique pédagogique liée aux pratiques et aux compétences de l'enseignant.

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, l'institution et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- S'impliquer en professionnel capable de dépasser et d'analyser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer, ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Prérequis et corequis:

SSE.AIP.B200 - Activités d'intégration professionnelle

SSE.EPR.B200 - Formation aux écrits professionnels et à la recherche

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement:

- Stages pédagogiques : voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018/2019
- Séminaire de méthodologie par options regroupées (8 séances de deux heures à l'horaire)
- TFE : voir Vademecum et ROI
- AFP : Participation aux différentes séances prise en charge pour un tiers par des intervenants extérieurs (3 x 4 heures), pour une deuxième tiers par les MFP (3x 4 heures) et pour le dernier tiers par l'équipe d'encadrement des stages pour les préparations et les supervisions de stage.

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement:

Note Calculée pondérée :

- 30% pour le Travail de fin d'études
- 70% pour les Stages pédagogiques, séminaire de méthodologie et AFP (note intégrée)

Seuil de réussite à 10/20 à condition d'avoir obtenu 10/20 pour toutes les AA.

La participation régulière aux séminaires de méthodologie et aux AFP est obligatoire. En cas de non-participation régulière, et si la note aux stages pédagogiques est supérieur à 10/20, une épreuve écrite (travail à rendre) et orale (défense du travail) seront organisées lors de la première session. **En cas de non satisfaction à cette épreuve la note des stages sera ramenée à 08/20.**

Modalités spécifiques à la 2e session :

- Les stages pédagogiques, les séminaires de méthodologie et les AFP ne peuvent faire l'objet d'une seconde session.
- Le TFE peut être présenté en seconde session selon les mêmes modalités évaluatives qu'en première session (voir vademécum)

Séminaires de méthodologie générale propre au Secondaire et Stages pédagogiques**300H****SSE.STAG.B310****Enseignants:**

Max Bienfait, Sophie Deltombe, Yamina Elfahsi, Pascale Gérard, Eric Robette

Objectifs:

Pour les stages pédagogiques : Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018-2019

Pour le séminaire de méthodologie

- Participer à un groupe d'analyse de pratique ;
- Analyser la pertinence et la cohérence des démarches et activités de séquences d'apprentissage en regard des problématiques ou des aspects méthodologiques dans le cadre d'une pédagogie de la réussite ;
- Elaborer de nouveaux savoirs d'action pour sa pratique professionnelle.

Contenus:

Pour les stages pédagogiques : Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018-2019

Pour le séminaire de méthodologie :

Le séminaire portera sur l'approfondissement des principes méthodologiques et des concepts psychopédagogiques qui les sous-tendent en fonction des besoins des étudiants (la pratique de l'évaluation, les activités métacognitives, les phases de contextualisation-décontextualisation-recontextualisation, la prise en compte des préconceptions, les techniques de gestion de groupes, la diversification des démarches et la différenciation des apprentissages,...).

Sources, références, supports:

Pour les stages pédagogiques : Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018-2019

Pour le séminaire de méthodologie : donnés en séance, selon les besoins et les problématiques abordés.

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Pour les stages pédagogiques : Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018-2019

Pour le séminaire de méthodologie : « Les mises en discussion » abordées lors des séminaires s'appuieront sur les problématiques et situations vécues en stage et viseront l'adoption d'une attitude et d'une démarche réflexive.

Modalités évaluatives:

Pour les stages pédagogiques : Voir Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles 2018-2019

Pour les séminaires de méthodologie : En cas de non participation régulière à cette activité d'apprentissage et d'une note de stage égale ou supérieure à 10/20, l'évaluation des acquis d'apprentissage spécifiques se fera lors d'une défense orale d'un travail en première session. Lors de cette rencontre, l'étudiant analysera une séquence personnelle d'enseignement-apprentissage. Cette analyse mettra en évidence de nouveaux savoirs d'action pour sa pratique professionnelle.

Évaluation de la seconde session:

- Les stages pédagogiques et les séminaires de méthodologie ne peuvent faire l'objet d'une seconde session.

Travail de fin d'études**OH****SSE.TTFE.B330****Enseignants:**

Pascale Gérard

Objectifs:

Voir Vademecum et ROI

Contenus:

Voir Vademecum et ROI

Sources, références, supports:

Voir Vademecum et ROI

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Voir Vademecum et ROI

Modalités évaluatives:

Voir Vademecum et ROI

Évaluation de la seconde session:

Selon les mêmes modalités qu'en première session

Ateliers de formation professionnelle**60H****SSE.AFPR.B340****Enseignants:**

Vanessa Debecker, Christophe Chanoine, Véronique Fernandez, Frédéric Husson

Objectifs:

- Améliorer la qualité de la préparation des séquences d'apprentissage des stages pédagogiques.
- Prendre connaissance de dispositifs structurels en place dans le système scolaire en FWB.
- Prendre connaissance des tâches et outils administratifs et institutionnels d'un enseignant dans l'enseignement secondaire en FWB.

Contenus:

Définis pour chaque étudiant lors des supervisions individuelles de préparation des stages.

Définis chaque année en fonction des besoins des étudiants et des évolutions du système scolaire.

Sources, références, supports:**Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:**

Non définis au préalable

Modalités évaluatives:

La présence aux séances d'AFP (y compris les préparations des stages) est obligatoire.

En cas de non participation régulière à cette activité d'apprentissage et d'une note de stage égale ou supérieure à 10/20, l'évaluation des acquis d'apprentissage spécifiques se fera lors d'une présentation orale en première session. Cette présentation portera sur la présentation d'une des thématiques abordée lors des séances. **En cas de non satisfaction à cette épreuve la note des stages sera ramenée à 08/20.**

Évaluation de la seconde session:

Les Ateliers de formation professionnelle ne peuvent faire l'objet d'une seconde session.